

Questionnaire en lien avec le PROJET d'atelier de menuiserie

1. À quel groupe d'âge appartenez-vous ?

Moins de 50 50-59 60-69 70-79

Homme Femme

2. Je me déplace

En voiture Je fais du covoiturage Je n'ai aucun transport

3. Est-ce que le transport vous cause un problème si le local n'est pas situé au centre-ville?

Oui Non Si oui, lequel _____

4. Seriez-vous d'accord pour contribuer financièrement au projet, afin d'assumer une partie du coût des charges communes ?

Oui Non (si non, passez à la question 7)

5. Si oui, laquelle des options préféreriez-vous ?

Carte de membre annuelle À la carte (selon le temps d'utilisation)

6. Si oui, jusqu'à quelle tranche de prix, accepteriez-vous de payer?

Moins de 50\$ Entre 50\$ et 150\$ Entre 150\$ et 300\$

7. L'atelier fourni les outils mais pour le matériel, quelle option préférez-vous?

Carte de membre avantageuse et matériel fourni par le membre
 Carte de membre plus dispendieuse et matériel fourni par l'atelier

8. Seriez-vous intéressé à faire du bénévolat ?

Oui Non

9. Seriez-vous intéressé à partager votre expertise sur la menuiserie et/ou comment réparer les trucs de la maison avec les autres membres ?

Oui Non

10. Aimeriez-vous participer à des ateliers libres (Vous travaillez sur votre projet seul ou en groupe)?

Oui Non

• ou à des ateliers d'échange (Un membre explique à tous comment faire)?

Oui Non

- ou à des formations (Sur 5 ou 6 jours, un formateur expérimenté vous enseigne la menuiserie)?

Oui Non

11. Quel type d'horaire aimeriez-vous?

De jour De soir De jour ou de soir

12. Avez-vous des suggestions ou des commentaires en lien avec le projet ?

La Ville de Dégelis vous remercie d'avoir pris le temps de répondre à ce questionnaire. 😊

LE QUESTIONNAIRE PEUT ÊTRE REMIS DE 3 DIFFÉRENTES FAÇONS :

- Il suffit de l'imprimer
- De répondre aux questions

1. Envoi par courriel :

- Le numériser
- L'envoyer par courriel à l'adresse suivante : info@degelis.ca

2. Envoi par la poste

- À l'adresse suivante : 369, av. Principale, Dégelis, Qc., G5T 2G3

3. Remettre à la réception de l'Hôtel de Ville